



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

18 décembre : journée internationale des migrants, journée de lutte pour le progrès social

Avec un nombre croissant de migrant.es se déplaçant dans le monde, l'Assemblée générale des Nations Unies a déclaré, en 2000, le 18 décembre comme une journée pour « célébrer le rôle du migrant et la contribution que la migration apporte au développement ».

Pour la CGT, ce 18 décembre est une journée de lutte.

Cette journée a une acuité particulière, au moment où de nombreux pays d'Europe voient des gouvernements néo fascistes arriver ou être aux portes du pouvoir et où, en France, le gouvernement met à l'ordre du jour parlementaire une énième loi « immigration » et restructure la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) et l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA), pour en faire une machine à expulser.

La CGT a une pratique séculaire d'aide aux travailleurs et travailleuses migrant.es et se bat pour garantir les droits fondamentaux de tous les travailleurs quelle que soit leur nationalité. Elle agit à tous les niveaux, qu'il s'agisse des instances internationales, européennes ou nationales.

Maintenus dans une précarité totale par le capital, surexploités en conséquence, ce combat pour l'unité de classe est le combat de toutes et tous.

C'est l'absence de droits qui permet le dumping social pour les profits du patronat.

Dans ce contexte où une circulaire du ministère de l'Intérieur intitulée « exécution des obligations de quitter le territoire français (OQTF) et renforcement de nos capacités de rétention » tente de criminaliser le fait migratoire et embrasse les théories les plus racistes et xénophobes de l'extrême droite et de la droite extrême, la CGT s'engage avec les travailleurs migrants à faire entendre leur voix pour obtenir de nouveaux droits.

La CGT revendique :

- un titre de séjour de plein droit à partir de la simple preuve de travail ;
- la fin du pouvoir de l'employeur dans la délivrance au salarié.e migrant du titre de séjour par le travail ;
- les renouvellements de ces titres sur la simple preuve de la relation de travail ;
- en conséquence l'abandon du décret immigration d'avril 2021 ;
- la prise en compte des inégalités que vivent les femmes salariées migrantes.

Pour nos droits, pour le progrès social, pour la solidarité, la CGT appelle l'ensemble des travailleurs et travailleuses à se mobiliser le 18 décembre, en participant aux rassemblements organisés sur le territoire national.

Montreuil, le 7 décembre 2022